



Etre soigné,

c'est aussi être informé

Département de Médecine Nucléaire

Professeur ISABELLE BERRY, Coordonnateur

Professeur PIERRE PAYOUX, Coordonnateur Adjoint

Hôpital Rangueil – Bâtiment H1 – 1^{er} sous-sol

1, avenue Jean-Poulhès – TSA 50032 – 31059 Toulouse Cedex 9

Hôpital Pierre-Paul RIQUET

Place du Docteur Baylac – TSA 40031 – 31059 Toulouse Cedex 9

Centre TEP

Place du Docteur Baylac – TSA 40031 – 31059 Toulouse Cedex 9

PÔLE IMAGERIE MÉDICALE

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE TOULOUSE

Vous allez passer un examen dans le département de Médecine nucléaire.

Bienvenue dans notre service

Ce livret d'information, spécialement conçu à votre attention, vous permettra de connaître les conditions de déroulement de votre examen.

N'hésitez pas à nous poser des questions si vous en ressentez le besoin.

PRISE EN CHARGE DE VOS SOINS

Dans notre département, vous êtes pris en charge par une équipe soignante placée sous la responsabilité des cadres en imagerie. Elle répondra à l'ensemble de vos demandes et sera attentive à vos soins.

L'ÉQUIPE DU DÉPARTEMENT

EQUIPE MEDICALE

- Professeur Isabelle BERRY
Coordonnateur
- Professeur Pierre PAYOUX
Coordonnateur Adjoint
- Docteur D. BASTIE
- Docteur T. COGNET
- Docteur A. HITZEL
- Docteur A. JULIAN
- Docteur O. LAIREZ
- Docteur J.-A. LOTTERIE
- Docteur E. OUHAYOUN
- Docteur P. PASCAL
- Docteur G. VICTOR

PERSONNEL MEDICAL ET PARAMEDICAL

- Manipulateurs
- Aides-soignants
- Secrétaires médicales
- Radiophysiciens
- Radiopharmaciens
- Brancardiers
- Préparateurs en pharmacie

ENCADREMENT DU PERSONNEL PARAMEDICAL

- C. SANS
Cadre supérieur imagerie
- B. ESTIVALS
Cadre imagerie
- O. ROULANT
Cadre imagerie

QU'EST-CE QUE LE DÉPARTEMENT NUCLÉAIRE ?

Quelle est l'activité du département ?

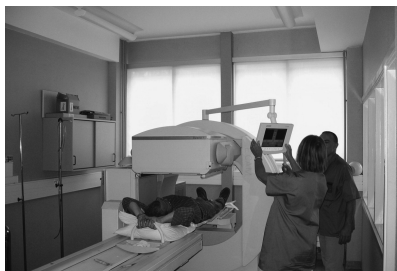
Le département de médecine nucléaire est spécialisé dans l'utilisation de substances radioactives. Ces produits sont injectés (par voie intraveineuse), ingérés (en gélule, repas) ou inhalés (gaz) dans un but diagnostique ou thérapeutique.

Tous les examens en médecine nucléaire s'appellent scintigraphies. Les doses reçues lors des scintigraphies sont du même ordre de grandeur que celles des examens radiologiques.

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LES SCINTIGRAPHIES

La scintigraphie d'un organe représente la distribution d'un produit radioactif dans l'organe exploré. C'est un examen durant lequel une petite quantité de radioactivité (rapidement éliminée), le plus souvent injectée dans une veine du bras (vous ne sentirez qu'une légère piqûre de l'aiguille), est utilisée pour réaliser des images. Ces images scintigraphiques seront utiles à votre médecin pour étudier le fonctionnement de l'organe, compléter son diagnostic et ainsi mieux vous soigner.

Déroulement de l'examen :



Gamma Caméra



TEP Scan

Après l'injection, il peut être nécessaire d'attendre avant de prendre les images. En fonction du type d'organe à examiner, cette attente peut durer de quelques minutes à plusieurs heures. Il est donc possible que des patients arrivés après vous soient appelés avant vous.

Durant la scintigraphie, il vous suffira de rester immobile, allongé(e) ou assis(e) : la prise des images peut durer de 15 minutes à une heure. Pour obtenir le meilleur examen, plusieurs images peuvent être réalisées. L'appareil qui prend ces clichés est appelé gamma-caméra. Il se déplacera très près de vous.

Vous n'aurez généralement pas besoin de vous déshabiller, mais devrez retirer les objets métalliques (clés, médailles) qui feraient une " ombre " sur les images.

ATTENTION !

Si vous êtes enceinte (ou susceptible de l'être), ou si vous allaitez, vous devez le signaler au personnel.

LES DEMARCHES ADMINISTRATIVES

N'oubliez pas !

- prescriptions médicales
- carte vitale
- attestation de Mutuelle
- examens radiologiques, échographiques ou biologiques en rapport avec la maladie actuelle.

Votre avis nous intéresse :

A certaines périodes de l'année, il est proposé aux patients de répondre à une enquête de satisfaction afin d'améliorer les conditions d'accueil et de connaître leur opinion sur le fonctionnement du service.

Téléphones :

05 61 32 28 66

05 61 77 21 29

05 61 77 96 40

RANGUEIL

PURPAN

CENTRE TEP

Les équipes médicales et paramédicales se tiennent à votre disposition pour tout renseignement. (Voir fiches examens spécifiques).

Conception
Département de Médecine Nucléaire